

Cutruzzolà Giovanni et Blaise Carron - AdG

Question écrite au conseil municipal

Statut du personnel d'entretien des bâtiments communaux.

Quelle est l'évolution du statut du personnel occupé à l'entretien des bâtiments communaux ?

Développement:

Il semble y avoir de grandes fluctuations au sein du personnel de nettoyage des bâtiments communaux en terme d'heures de travail et de salaire.

Pour en avoir une vision exhaustive, nous souhaitons connaître l'évolution sur les 5 dernières années du nombre de personnes occupées aux tâches d'entretien des bâtiments communaux (en valeur absolue et sous forme d'EPT) y compris le personnel auxiliaire et ce, présenté par services et bâtiments, ainsi que le type de contrat liant la commune à ces personnes employées.

Nous remercions le conseil communal pour sa réponse exhaustive.

Giovanni Cutruzzolà et Blaise Carron

Monthey, le 17 juin 2019